

A....., le..... (1)

Lettre recommandée avec avis de réception

Objet : Congé

à M..... (2)

Monsieur,

Conformément à l'article 12 de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989, je vous informe que j'ai décidé de résilier le contrat de location signé le..... (3) pour le logement que j'occupe à(4)

La présente lettre vaut congé pour le..... (5)

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de toute ma considération.

Signature (s) du ou des locataires en titre

(1) - La date prise en compte pour le délai de trois mois est la date de réception de la lettre.

(2) - Nom ou raison sociale et adresse du bailleur.

(3) - Date de la location du contrat de location qui peut être différente de la date de la mise à disposition du logement.

(4) - Adresse complète du logement loué.

(5) - Délai normal de 3 mois, pour les personnes dans une des situations suivantes (perte d'emploi, mutation, RMI) on peut ramener d'après l'article de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 le préavis à 1 mois dans les cas suivants:

perte d'emploi, fin de CDD, fin de contrat d'intérim, fin de contrat d'intermittence, obtention d'un premier emploi, obtention d'un emploi suite à une perte d'emploi, mutation, RMI). Cette réduction s'applique également aux co-titulaires d'un bail pour lequel au moins un des signataires se trouvent dans l'une de ces situations.